



SAINT-SAVIN (38)

Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. Le Contexte national	6
1. Une reprise fragile de la croissance	7
2. L'état des finances communales	7
3. Le contexte national : 7 années de réformes	9
4. LOI de Finances Initiale 2017	10
5. Dotation Globale de Fonctionnement et impact sur notre commune	11
II. Analyse financière	12
- Evolution des sections de fonctionnement et d'investissement	13
- Budget de fonctionnement 2016	14
- Budget d'investissement 2016	15
III. Analyse rétrospective	16
- Comptes Administratifs 2015 -2016 et BP 2017	17
- Evolution et état de la Dette	22

IV. Perspectives du Budget Prévisionnel 2017	26
Prévision BP 2017 en fonctionnement et en investissement	27
Plan Pluriannuel d'Investissements – Estimation	29

INTRODUCTION

Le Débat d'Orientation Budgétaire est une étape du cycle budgétaire annuel. En effet, si l'action des collectivités est principalement conditionnée par le rôle de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par plusieurs jalons ; le Débat d'Orientation Budgétaire constitue la première étape de ce cycle. Si le débat n'a aucun caractère décisionnel, sa tenue est néanmoins obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants et doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Son organisation constitue donc une formalité substantielle dont l'absence entache d'illégalité toute délibération relative à l'adoption du budget primitif de la collectivité (article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). La préparation budgétaire tient compte des perspectives économiques et de la loi de finances 2016. Elle s'appuie également sur le recensement des informations indispensables à la commune pour mener à bien l'élaboration de son budget.

Le DOB 2017, « Nouvelle version » :

La Loi NOTRe (Article 107) crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des collectivités.

Le débat doit s'appuyer sur un Rapport présentant :

- Les orientations budgétaires / prospective
- Les engagements pluriannuels envisagés
- La structure et la gestion de la dette

Ce rapport doit en effet permettre au Conseil Municipal de débattre des orientations budgétaires qui vont être proposées dans le cadre du Budget Primitif. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

Le Budget Primitif 2017 devra répondre au mieux aux préoccupations de la population Saint-Savinoise, tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique difficile, aux orientations définies par le Gouvernement dans le cadre de la Loi de Finances pour 2017 ainsi qu'à la situation financière locale.

La présentation de ce rapport doit donner lieu à un débat au Conseil Municipal, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

A l'issue de celui-ci, ce document sera transmis au Sous-Préfet, affiché et publié sur le site de la Commune.

PARTIE 1

I. LE CONTEXTE NATIONAL

1. Une reprise fragile de la croissance

La croissance repart légèrement en France : un Produit Intérieur Brut de 0.2% en 2014, 1.2% en 2015 et une prévision de +1.7% à l'horizon 2017.

Cependant, les facteurs de la croissance de la fin du 2^{ème} trimestre 2015 soulèvent des inquiétudes :

- Baisse de la consommation intérieure
- C'est le commerce extérieur qui a permis cette faible croissance (et on ne peut pas dépendre que des éléments extérieurs)
- Inflation repartie un peu à la hausse : prévue à +1.1% fin 2015 (encore faible)
- Evolution du déficit public :
Fin 2014, le déficit public français représente 4% du PIB, l'objectif du Projet de Loi de Programmation des Finances Publiques (PLPFP) est de moins de 3% en 2017.

Prévision de croissance du projet de Loi finances 2016 : prévision de 1.5% de croissance et 1% d'inflation.

Le ratio dette publique/PIB est de 96.5% et donc ne s'améliore pas.

2. L'état des finances Communales

Les recettes réelles de fonctionnement 2014 augmentent moins vite que les dépenses réelles de fonctionnement.

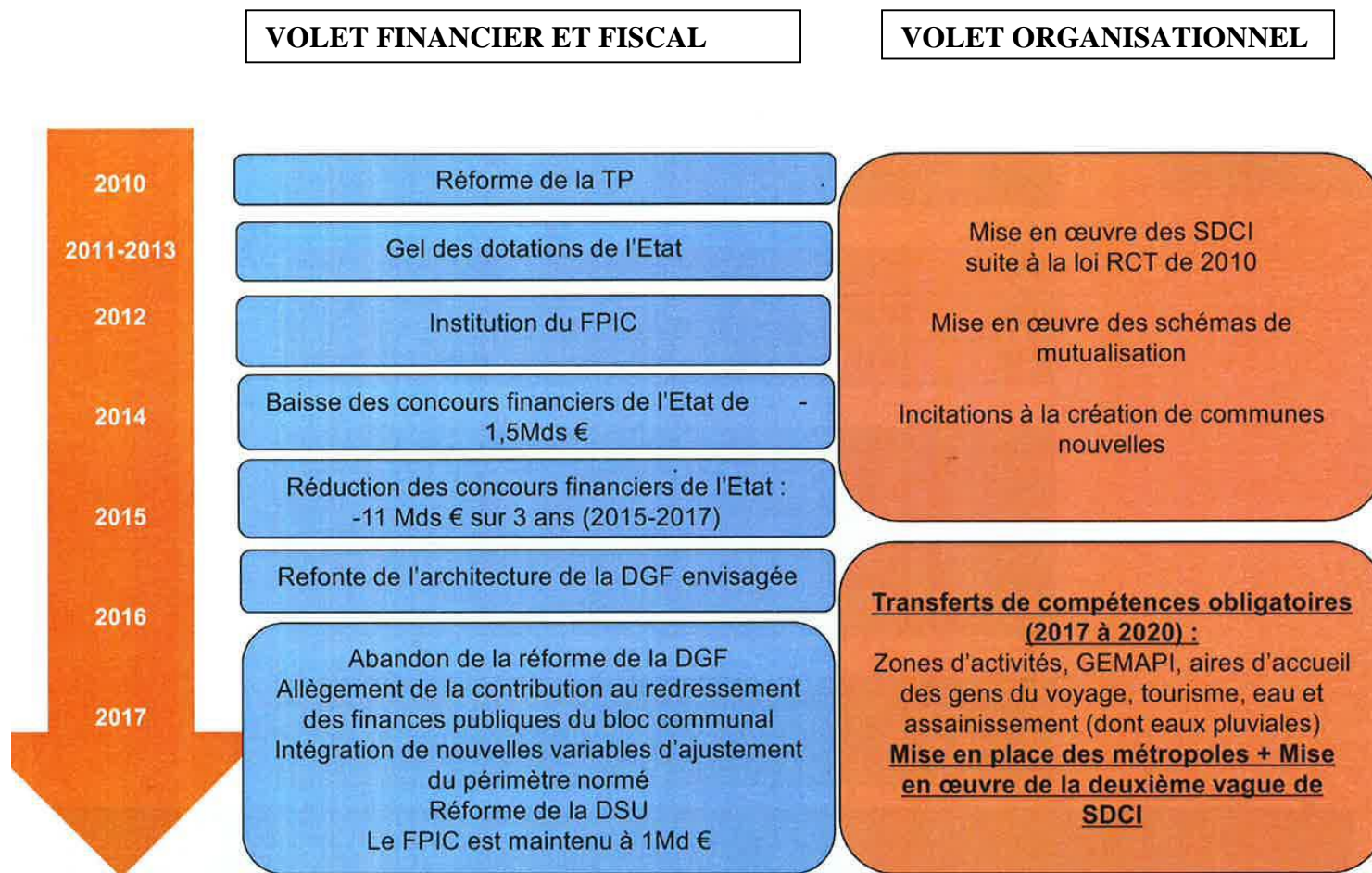
Les charges de personnel restent en évolution : +4.1 pour les communes, directement liées à la réforme des rythmes scolaires et la réforme des catégories A. B et C.

Les autres dépenses communales enregistrent une baisse de 2.2% en moyenne.

En conséquence :

- L'épargne brute (Recettes Réelles de Fonctionnement-Dépenses Réelles de Fonctionnement) baisse : le taux d'épargne brute passe de 16% à 13% pour les communes (le seuil critique est à 8%)
- Le ratio d'endettement se dégrade : il est de 6% pour les communes en 2014 (seuil d'alerte : 10%)
- Les dépenses d'investissement enregistrent une baisse importante : -14% pour les communes en 2014, liée à la baisse de la part forfaitaire de la DGF.
- Les leviers de financement des investissements se modifient :
 - L'épargne nette : finançait autour de 28% des investissements, et en 2014 elle ne permet de financer que 20% ; d'où d'autres leviers :
 - Les subventions
 - Le FCTVA
 - L'emprunt
 - L'utilisation des excédents passés

3. Le Contexte National : 7 années de réformes et une contrainte accrue sur les budgets locaux « adaptée » par la Loi de Finances (LFI) 2017



4. LFI 2017 – Le projet de Loi de Finances 2017 s’inscrit dans la continuité de la baisse des concours financiers :

	LFI 2016	PLF 2017 (format constant)
Dépenses de l'Etat hors dette et pensions	224,7	232,1
Concours collectivités territoriales	50,3	47,4
PSR Union européenne	20,2	19,1
Dépenses hors dette et pensions	295,2	298,6
intérêts de la dette	44,5	41,8
Pensions	46,2	48
Total charges dette + pensions	90,7	89,8
Total dépenses de l'Etat	385,9	388,3

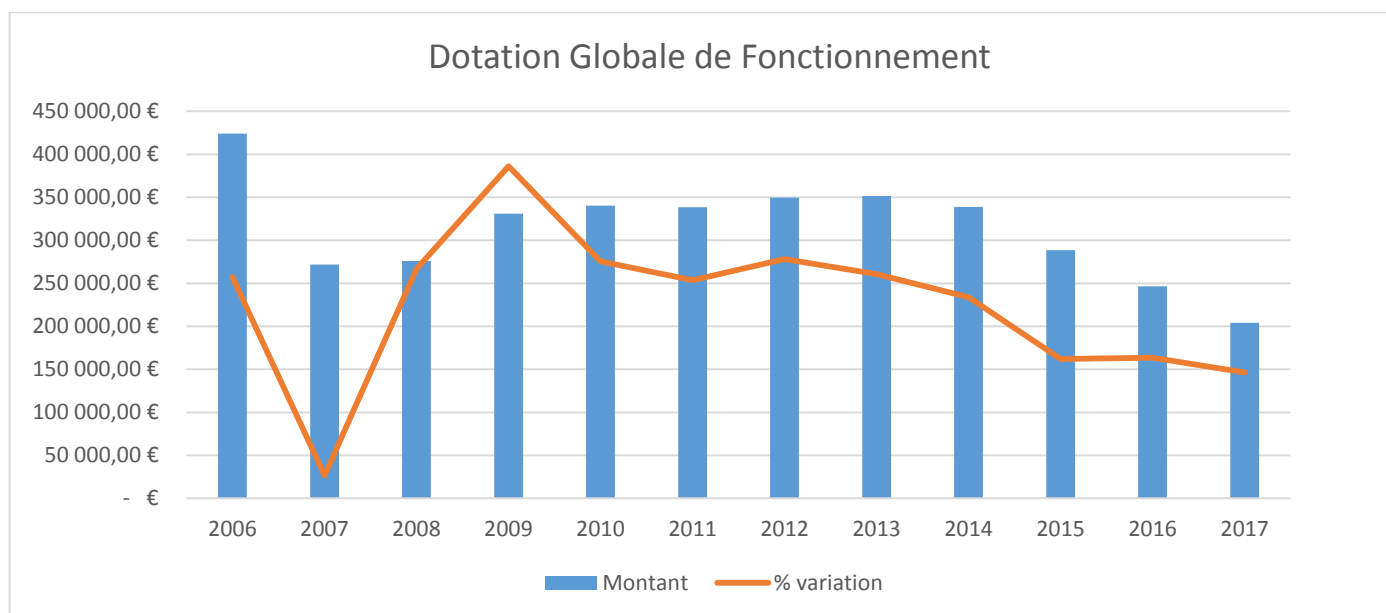
Déficit
69,3 Mds

**Déficit prévisionnel 2017
du Budget de l'Etat**

Les concours financiers aux collectivités locales sont une des principales explications de la limitation des dépenses globales qui augmentent tout de même en 2017. Le déficit public prévisionnel (Sécurité Sociale et Collectivités locales par ailleurs en excédent en 2015) est ramené à 2.7% du PIB en 2017... la réalité dépendra du taux de croissance (le budget a été élaboré sur une base de 1.5% d'augmentation du PIB, soit un niveau supérieur aux estimations actuelles).

5. DGF et impact sur notre commune

Pour la Commune, les évolutions de la DGF, avec une estimation pour 2017 :



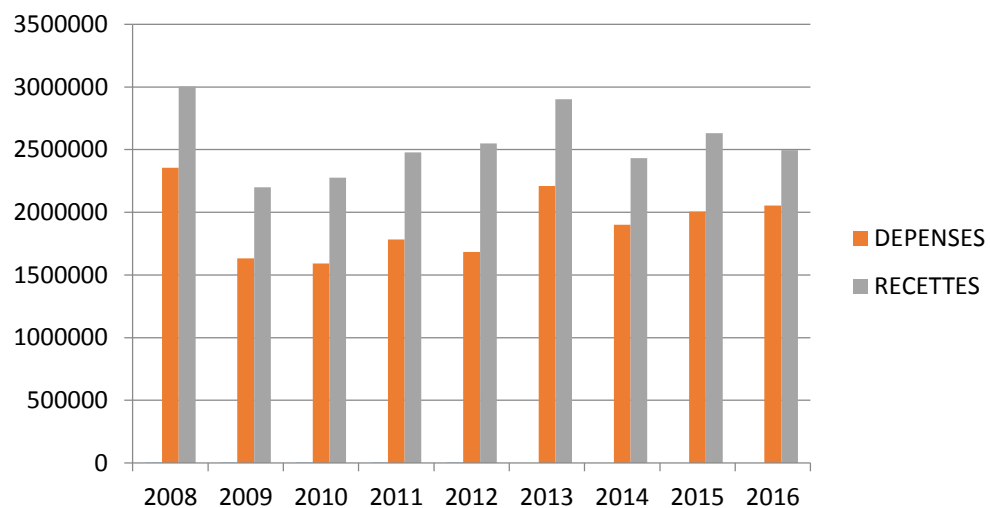
La baisse notable, entre 2006 et 2007, s'explique par l'intégration de la Commune au sein de la CAPI. Après des fluctuations, elle commence à baisser de plus en plus fortement en 2013.

PARTIE 2

Analyse financière

Population au 1^{er} janvier 2017 : 3 983 habitants

EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



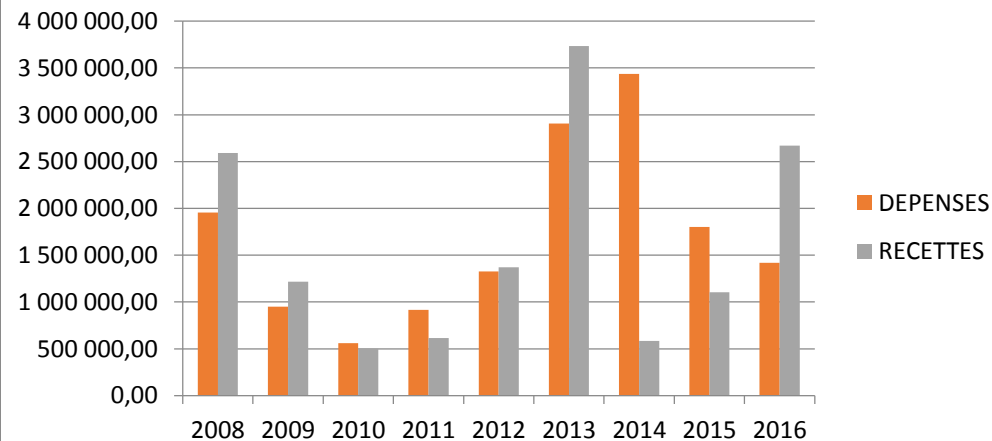
Ce graphique met en évidence qu'une gestion maîtrisée de nos dépenses dégage chaque année une épargne brute plus au moins constante.

Pour rappel : L'**épargne brute** correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) et les dépenses réelles de fonctionnement d'une année.

Depuis 2013, la construction du Groupe Scolaire, les emprunts contractés pour le réaliser influent sur l'équilibre Dépenses – Recettes.

Toutefois, il est à noter que depuis 2016, le contrôle des Dépenses mais également la recherche de Recettes (Subventions) rééquilibrent la section d'Investissement.

EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT



2016 - Le Fonctionnement

FONCTIONNEMENT 2016					
<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
11	Charges à caractère général	710 485,86 €	70	Produits des services, du domaine	170 431,08 €
12	Charges du Personnel	989 138,41 €	73	Impôt et taxes	1 746 763,48 €
014	Atténuations de produits	- €	74	Dotations et participations	509 739,12 €
65	Autres charges gestion courante	174 600,78 €	75	Autres produits de gestion courante	30 836,14 €
66	Charges Financières	104 153,84 €	76	produits financiers	2,75 €
67	Charges exceptionnelles	- €	77	Produits exceptionnels	5 374,66 €
Opérations réelles			013	Atténuations de charges	31 978,25 €
6811 (O42)	Amortis. Subv équipt opération d d'ordre	76 375,52 €	O42	Opérations d'ordre	820,81 €
O23	Virement à l'investissement	- €	OO2	Résultat reporté	- €
O22	Dépenses imprévues	- €			
TOTAL		2 054 754,41 €	TOTAL		2 495 946,29 €

INVESTISSEMENT 2016					
DEPENSES			RECETTES		
1641	Capital des emprunts	250 986,68 €	10222	FCTVA	328 120,00 €
204	Subvention d'équipement	7 842,80 €	10224	TA	64 876,08 €
21	Immobilisations corporelles	173 171,98 €	1322	Subventions	39 491,60 €
23	Immobilisations en cours	342 565,64 €	O24	Cessions d'immo.	- €
13	Subventions d'investissement	65 811,90 €			
20	Immobilisations incorporelles	4 560,00 €	20 21 23	Immobilisations	324 750,21 €
458	Combe de Demptézieu	128 535,54 €	O40	Opération d'ordre/ Plan de circulation	76 375,52 €
458	Plan de Circulation	445 098,33 €	4582	opérations sous mandat	213 222,99 €
O40	Opérations d'ordre	820,81 €	458	Combe de Demptézieu	21 966,24 €
O20	Dépenses imprévues	- €	OO2	Affectation du résultat	1 600 000,00 €
TOTAL		1 419 393,68 €	TOTAL		2 668 802,64 €

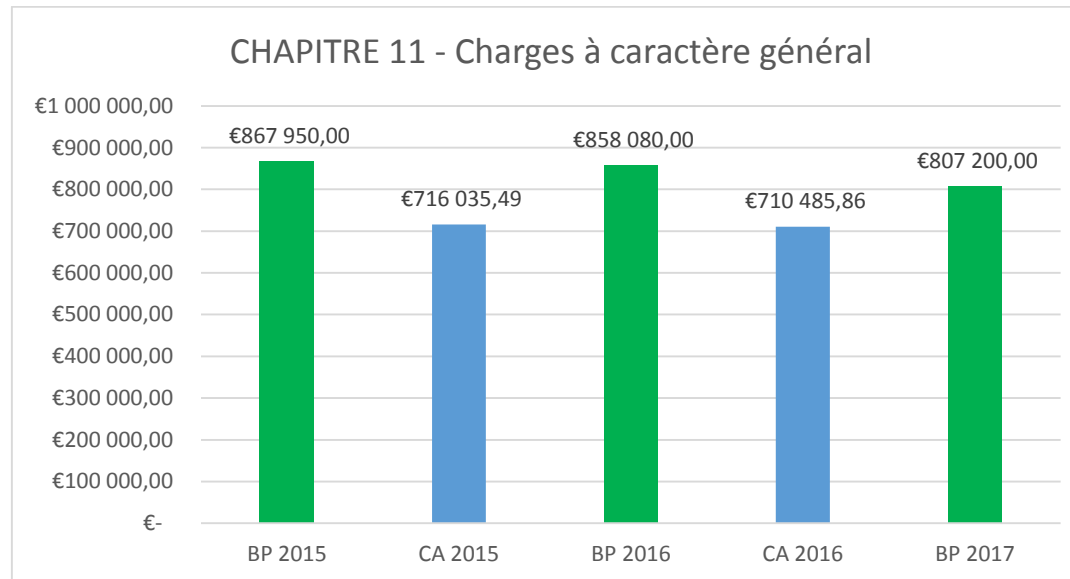
PARTIE 3

Analyse rétrospective :

Comptes Administratifs 2015-2016 et BP 2017

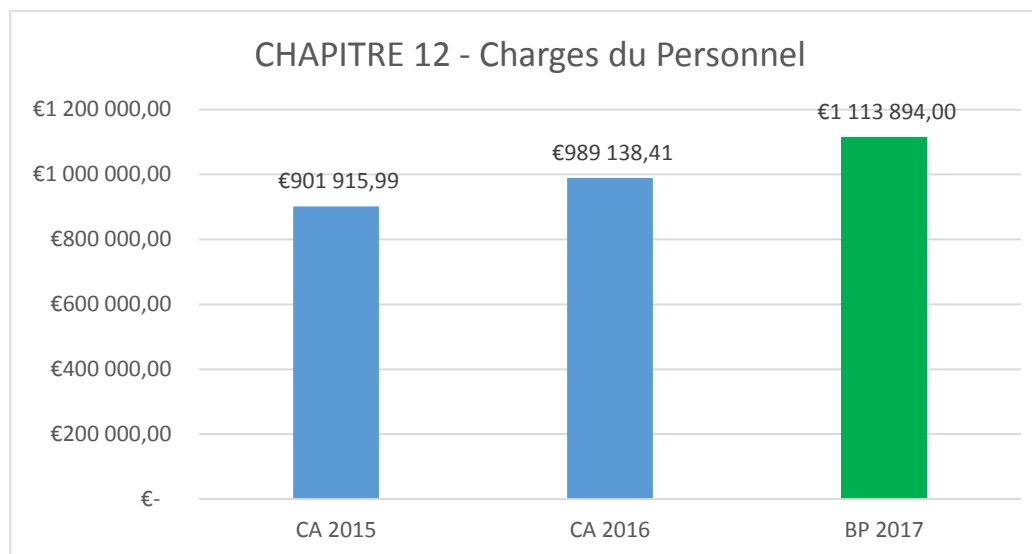
La dette – Evolution et Etat

Evolution des dépenses de Fonctionnement



- L'augmentation notable porte en premier lieu sur le fait qu'il s'agit d'un budget prévisionnel et qu'il est difficile de comparer avec des budgets réalisés. Il est toutefois à noter que le BP 2016 était de 858 080.00€
- Hormis les hausses annuelles impactant les fluides (électricité, gaz, eau), les contrats de maintenance sont également revus à la hausse par nos prestataires (copieur, chaudières ...)
- De plus, la hausse de la fréquentation des cantines pondère les dépenses, notamment sur le poste alimentation.
- Afin d'optimiser et de rationaliser les contrats de maintenance, des conventions ont été actés avec la CAPI ou des prestataires pour différents postes (balayages, élagages, point à temps...)
- Contrôle des poteaux incendie : à la charge de la Commune car le SDIS ne l'effectue plus, d'où un cout supplémentaire sur ce chapitre.

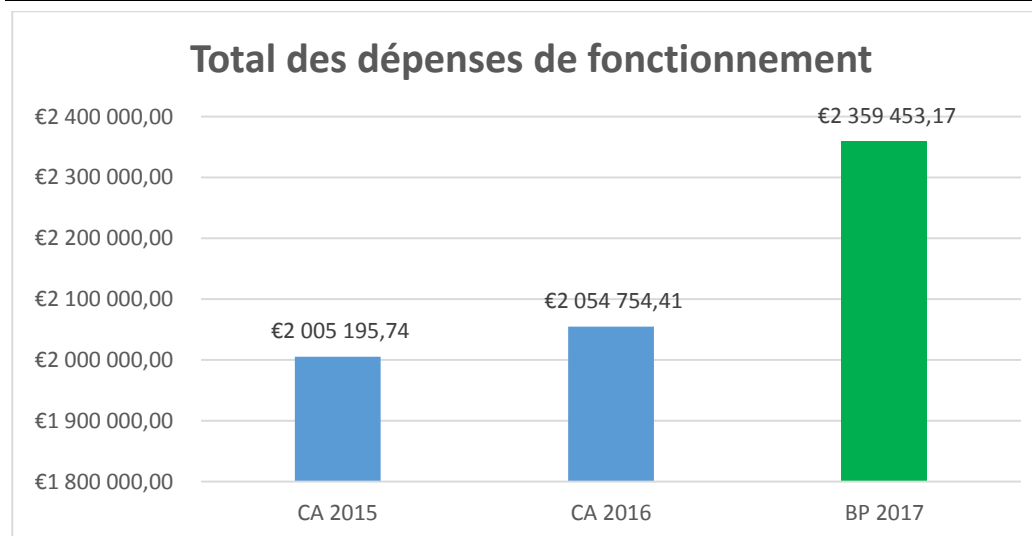
Evolution des dépenses de Personnel



Les dépenses du personnel augmentent et s'expliquent par :

- La mise en œuvre des mesures nationales qui s'imposent à la Collectivité en matière d'emplois et de carrières, d'augmentation des cotisations retraites
- La mise en œuvre de mesures gouvernementales et notamment l'accord PPCR (Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations)
- Les avancements d'échelons et de grade, le contrat d'avenir contracté en 2016, reconduit cette année
- Le chapitre 12 représente 47% des dépenses de fonctionnement.

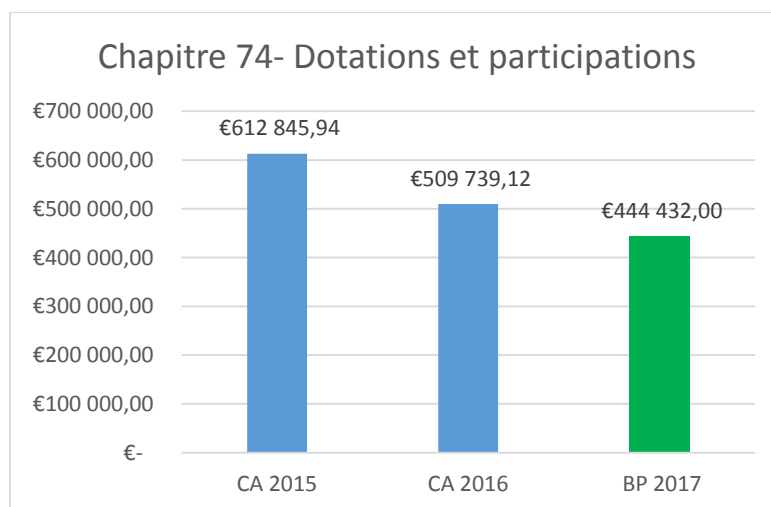
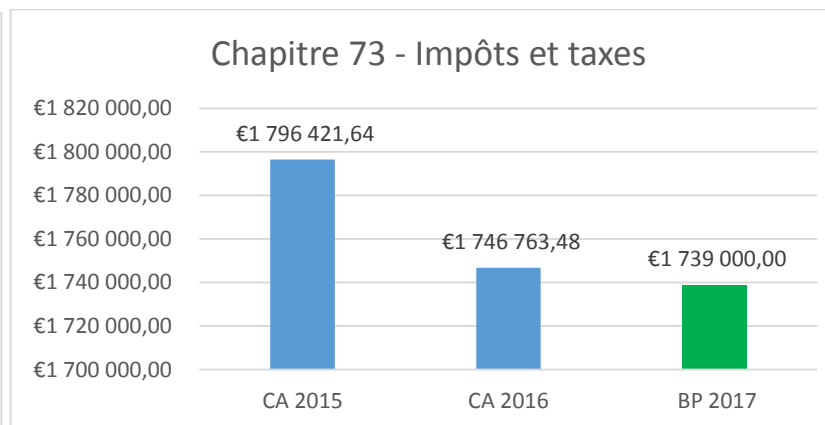
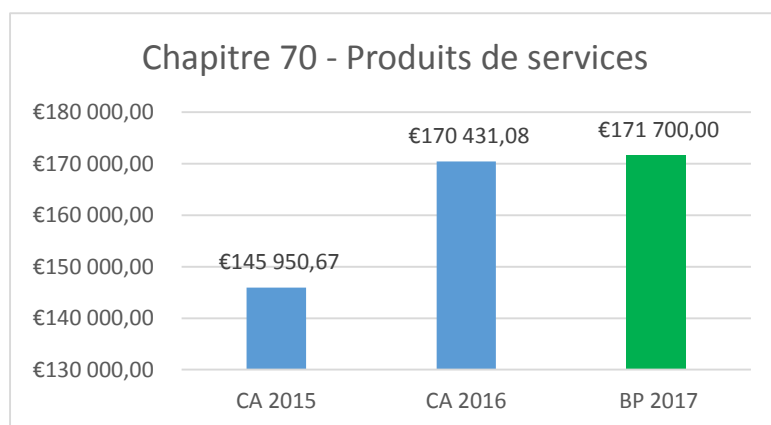
Evolution des dépenses de fonctionnement



La prévision budgétaire présente une hausse due essentiellement aux chapitres 11 et 12 comme évoqué précédemment, il s'agit ici d'un prévisionnel.

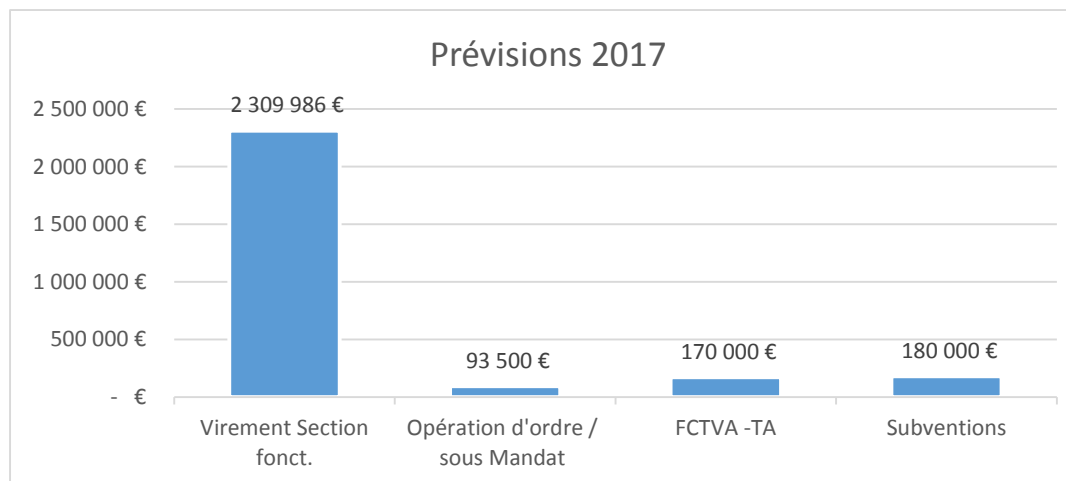
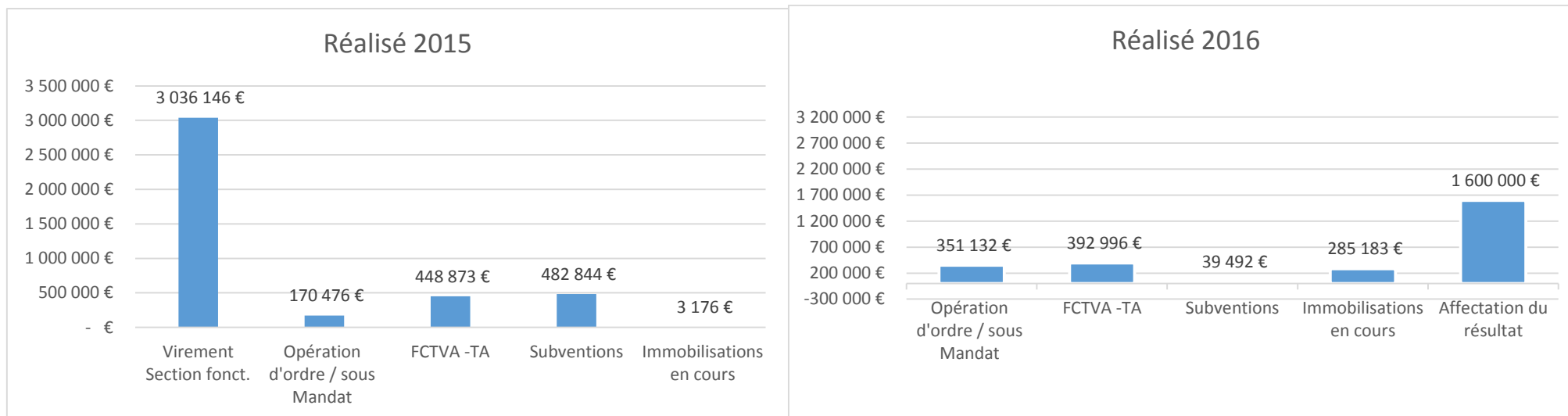
De plus, en 2016, nous avons pu bénéficier d'une exonération pour la pénalité liée à la loi SRU sur le chapitre 14, cela ne sera pas le cas en 2017 (55 000€).

Evolution des recettes de Fonctionnement

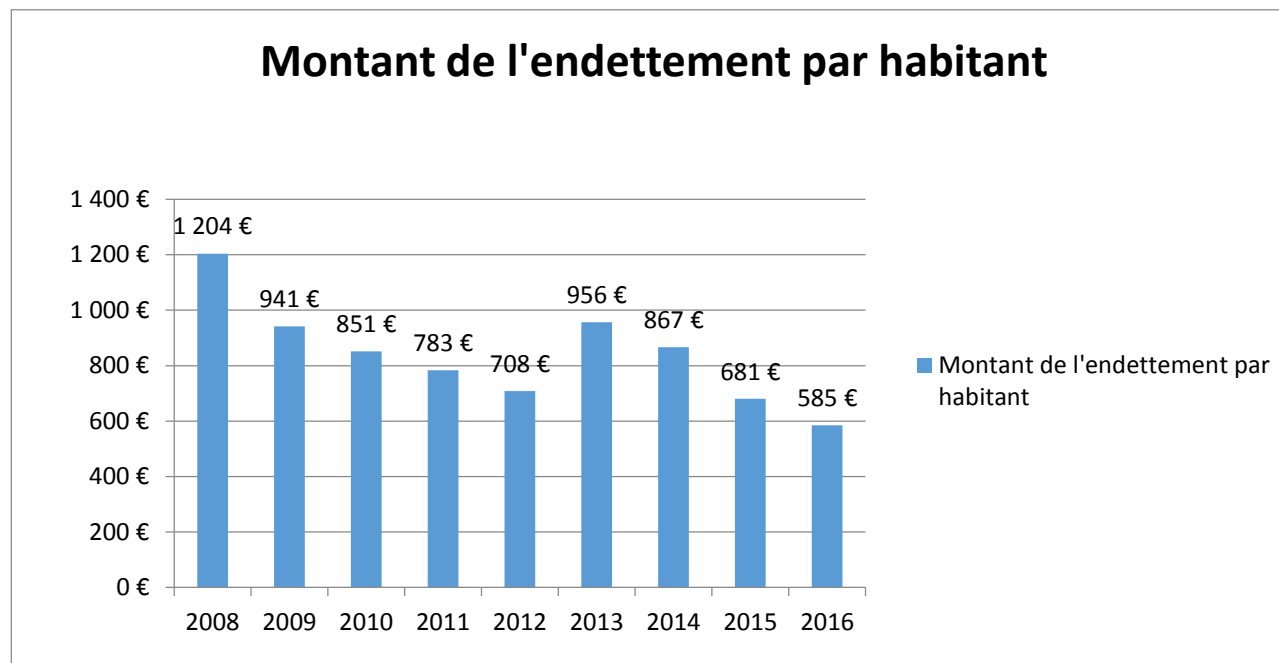


- Chapitre 70 : Après une forte augmentation, due essentiellement à la hausse de fréquentation de la cantine et les remboursements de la CAPI pour l'entretien des ENS, il se stabilise légèrement.
- Chapitre 73 : la base de calcul relative aux contributions directes (taxes) augmente de + 0.8% par rapport aux données de l'Etat dans son Projet de Loi de Finances.
- Chapitre 74, force est de constater le désengagement de l'Etat sur les finances communales. (La Dotation Globale de Fonctionnement notamment).

Evolution des recettes principales d'Investissement



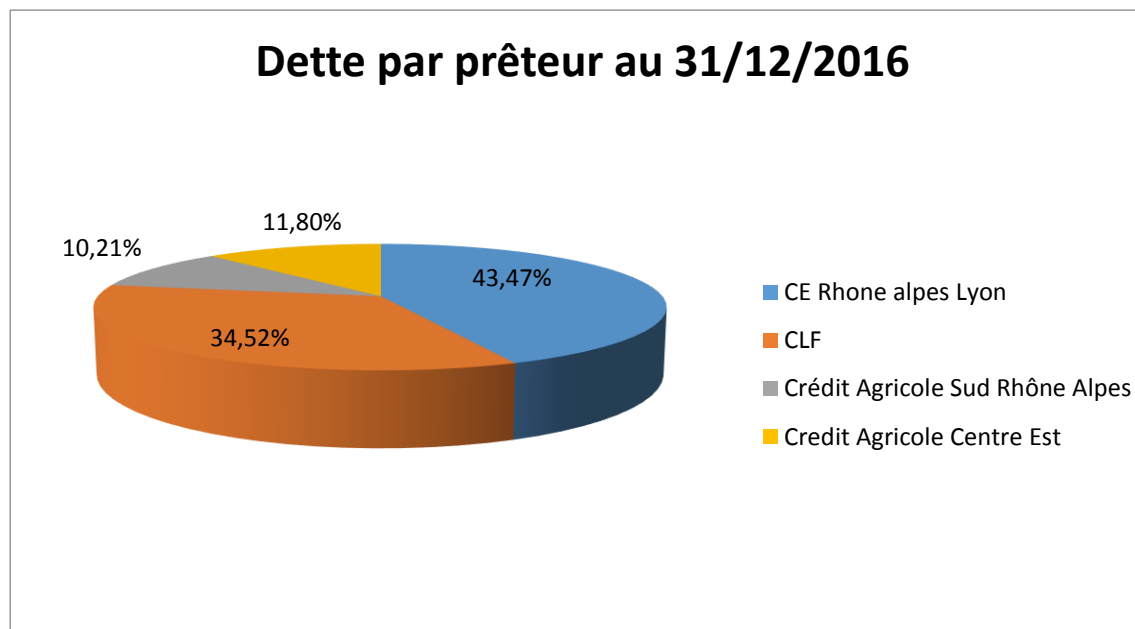
Evolution de la dette par habitant



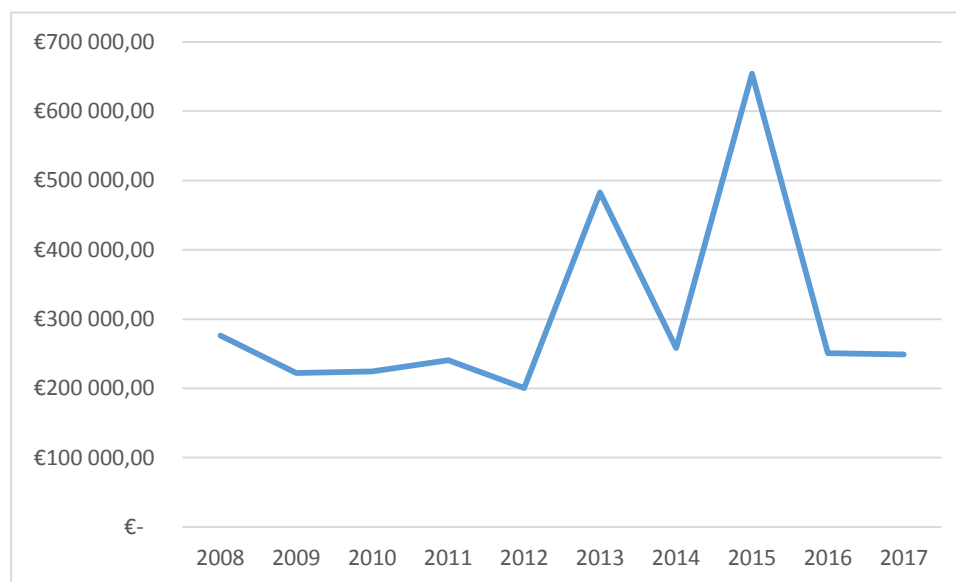
Grâce à notre gestion maîtrisée, le constat est :

- ✓ une baisse de 14.06% entre 2015 et 2016
- ✓ une baisse de 51% depuis 2008

Dette par prêteur

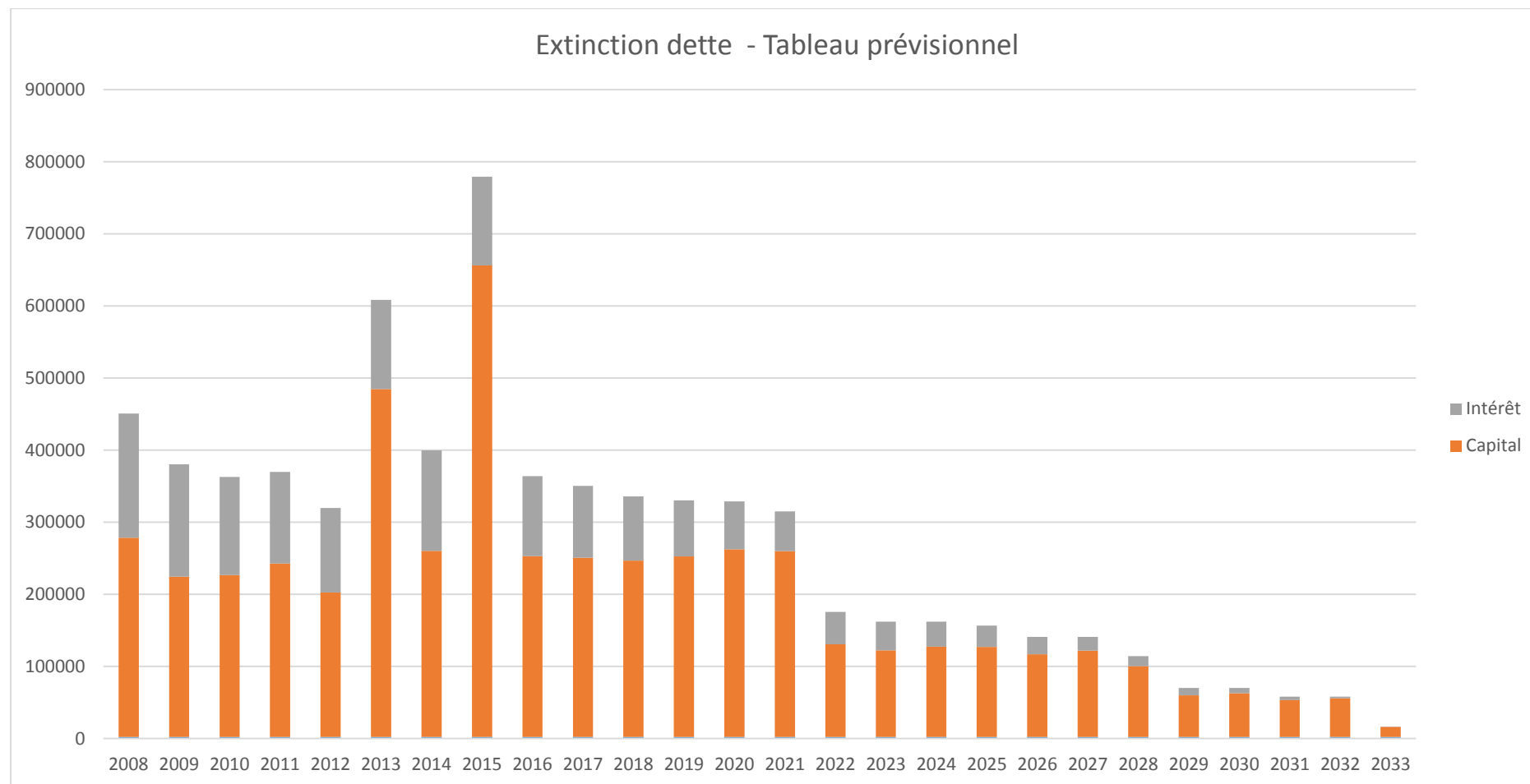


Evolution de la dette en capital au 1^{er} janvier de chaque exercice



- En 2011, remboursement par anticipation de 2 emprunts.
- En 2013, 3 emprunts contractés pour le Groupe Scolaire Pierre COQUAND (2 emprunts long terme et 1 court terme)
- En 2015, remboursement de l'emprunt à court terme (384 000€)
- En 2017, 5 emprunts se terminent

Etat de la dette actuelle/An



Il est à noter cependant, qu'il sera nécessaire de contracter un emprunt pour mener à bien la construction du pôle enfance.

PARTIE 4

Perspectives du Budget Prévisionnel 2017

PREVISION - FONCTIONNEMENT 2017					
DEPENSES			RECETTES		
11	Charges à caractère général	807 200,00 €	70	Produits des services, du domaine	171 700,00 €
12	Charges du Personnel	1 113 894,00 €	73	Impôt et taxes	1 739 000,00 €
O14	Atténuations de produits	55 000,00 €	74	Dotations et participations	444 432,00 €
65	Autres charges gestion courante	163 700,00 €	75	Autres produits de gestion courante	25 400,00 €
66	Charges Financières	110 159,17 €	76	produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	6 000,00 €	77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
Opérations réelles			O13	Atténuations de charges	20 000,00 €
6811 (O42)	Amortis. Subv équipt opérationd d'ordre	93 500,00 €	OO2	Résultat reporté	2 267 906,95 €
O23	Virement à l'investissement	2 309 985,78 €			
O22	Dépenses imprévues	10 000,00 €			
TOTAL		4 669 438,95 €			4 669 438,95 €

PREVISION - INVESTISSEMENT 2017					
DEPENSES			RECETTES		
1 641	Capital des emprunts	248 828,00 €	10 222	FCTVA	120 000,00 €
204	Subvention d'équipement	7 850,00 €	10 223	TA	50 000,00 €
21 23	Diverses Opérations RAR	260 789,19 €	1 322	Subventions	180 000,00 €
21 23	Diverses Opérations d'investissement	1 833 127,16 €	O24	Cessions d'immo.	220 000,00 €
Opérations d'ordre			280418	Ammort, Sb. Équip. Opération d'ordre	93 500,00 €
			(O40)		
OO1	Résultat reporté	622 891,43 €	OO1	Résultat reporté	
			OO2	Affectation du résultat	- €
			O21	Virement section fonctionnement	2 309 985,78 €
TOTAL		2 973 485,78 €			2 973 485,78 €

- Dans le contexte actuel, la Commune devra poursuivre sa politique en faveur de la qualité du service public autour des axes suivants :
 - Optimiser ses charges de fonctionnement dans une recherche constante d'économie et d'efficacité.
 - Continuer les investissements pour la bonne marche du service public, tout en prenant compte qu'en parallèle les recettes de fonctionnement doivent évoluer pour permettre tous travaux.
 - Continuer sa politique d'équipement et d'entretien de son patrimoine tout en poursuivant la gestion maîtrisée de la dette.
- Grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses, un excédent sera encore dégagé sur l'exercice 2017. Il est cependant à redouter que les années futures soient plus difficiles.
- La recherche d'économies se poursuit afin de nous permettre d'améliorer ou de maintenir, les quelques marges de manœuvre dont nous disposons, et ainsi de tenir compte de la baisse de la DGF.

Plan Pluriannuel d'Investissements – Prévisionnel

Estimation par année							
	Coût estimatif total	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Accessibilité/Aménagements Mairie	400 000 €	400 000 €					
Eglise de Demptézieu	180 000 €	180 000 €					
Micro crèche "les Alevins"	135 000 €	135 000 €					
Le Pôle Enfance	3 630 000 €	25 000 €	1 201 600 €	1 201 600 €	1 201 800 €		
Maison « ex » Cottaz à Demptézieu	250 000€		250 000 €				
Aménagements – Rue Hugues de Demptézieu	Pour les travaux, Estimation en cours	37 000 €					
Entretien récurrent des Voiries		80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
Entretien récurrent des Bâtiments		100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Acquisition de matériels et mobiliers (dont les Ecoles)		50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
ADA'P	399 600 €		65 500 €	64 700 €	74 000 €	75 400 €	
TOTAL / AN		1 007 000 €	1 747 100 €	1 496 300 €	1 505 800 €	305 400 €	230 000 €